

PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2024

Le quatre mars deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Vindelle (Charente) se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par la Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Madame MOUFFLET Isabelle, Maire.

Date de convocation : 27 février 2024

Étaient présents :

Mesdames : MOUFFLET Isabelle - PELLIER Emmanuelle — CHATAIGNER Marie-Christine - JEA Véronique - MERVEILLE Mélanie - AUGRY Natacha - CREVEL Sylvie

Messieurs : LEGERON Bernard - CHAMOULAUD Nicolas- SOLTYSIAK Laurent - MALECOT Fabrice CHAUVET Loïc –

Absents excusés :

M. REULIER Jérôme qui a donné procuration à Mme Véronique JEAN -Mme BOCHIN Virginie a donné pouvoir à Mme Natacha AUGRY-

Absent non excusé : M. PROUX Bruno

Secrétaire de séance : Mme MERVEILLE Mélanie

ORDRE DU JOUR

1 - Demandes de participation aux frais de fonctionnement pour la piscine de La Couronne

Mme la Maire fait part au conseil Municipal d'un courrier de la mairie de La Couronne nous informant de difficultés financières pour assurer l'ouverture de sa piscine pour la période estivale 2024.

La mairie de La Couronne sollicite chaque commune de GrandAngoulême à hauteur de 0.45 € par habitant.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Refuse de participer aux frais de fonctionnement de la piscine de La Couronne pour les mois de juillet et Août 2024.

2- Correspondant agent au CNAS et CDAS

Suite au départ de Mme Lesourd-Mariani, un ou une correspondant-e agent auprès du CDAS (Comité Départemental d'action sociale) et du CNAS (Comité national d'action sociale) doit être nommée. Mme Mandin Frédérique ayant donné son accord, elle est nommée correspondante agent. L'Assemblée Générale du Cnas aura lieu le 11 Avril à St Saturnin.

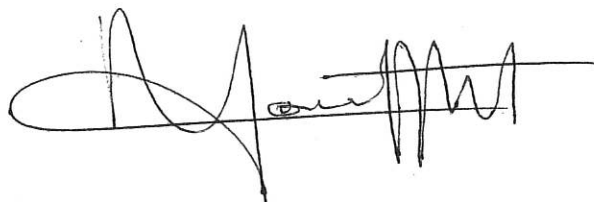
3- Questions diverses

- 1- Le 19/03 aura lieu la commémoration du cessez-le-feu d'Algérie à Vindelle à 18 h et à Balzac à 18 h 30
- 2- Soirs Bleus : La Cie Fée Nomen se produira à Vindelle, la date est à déterminer avec GrandAngoulême.
- 3-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00

*La secrétaire de séance,
Mélanie MERVEILLE*

*La Maire
Isabelle MOUFFLET*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Isabelle MOUFFLET', written in a cursive style.